

Commune de Brebotte

Liberté, Egalité, Fraternité

Le mot du Maire

Février 2021

Deux mille vingt aura été une année particulière pour toute la population et pour la gestion de la commune. Elus en mars, les fonctions n'ont pu être mises en place qu'en juin et dans des conditions pour le moins singulières. Des contraintes ont rendu difficiles les réunions de travail.

La nouvelle équipe avait déterminé avant les élections un cadre d'actions, qui a permis d'en réaliser déjà un certain nombre. La rentrée scolaire a dans ce contexte été organisée ainsi que la restauration et la garderie aussitôt que cela a été permis. L'école a été notre priorité. Les travaux d'aménagements de la rue du Combal ont pu être menés à bien ainsi qu'un investissement conséquent pour reconstruire le mûr du cimetière et celui du bucher situé à coté de la mairie. La commission travaux a proposé des actions pour 2021 qui ont été acceptées par le conseil municipal. Dans un premier temps, la rampe d'accès à l'école pour les personnes handicapées sera réalisée. Deux autres dossiers seront préparés courant janvier. L'un concerne des travaux de voirie rue de l'Ecrevisse incluant les arrêts de bus, l'autre concerne des sanitaires personnes handicapées ainsi que des aménagements pour l'école. Pour permettre des aménagements de la place communale, la benne à déchets verts devra être déplacée. Un lieu sera recherché pour créer une nouvelle plate forme déchets verts.

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2021.



Une nouvelle équipe municipale

Présentation de vos élus

Maire : Pierre Vallat

Première adjointe : Chloé Sabatier

Deuxième adjoint : Fabien Baguerey, également président du syndicat de gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

Troisième adjoint : Patrick Lhermitte

Commission aux affaires scolaires : Julie Carret

Représentants à Territoire Energie 90 :

Christophe Pesme-Cansar et Carlo Scalamandre.

Communication : Anna Vallat

Statuts du personnel : Estelle Remy

Forêt et chemins ruraux : Florine Grevillot et Théo Vallat.

Plusieurs commissions créées : Travaux, finances, urbanisme, cadre de vie, forêt et chemins ruraux.

Age moyen 41 ans : une ambition pour le village avec des décisions prises rapidement, pour fixer le cadre des investissements communaux.

Plan de relance de l'état et du département

Le plan de relance de l'état est maintenant connu dans ses grandes lignes, le conseil municipal devra présenter dans les deux ans, des projets concernant les bâtiments communaux sur le créneau des économies d'énergie. Beaucoup de choses sont envisageables dans ce domaine.



La fibre internet est à Brebotte

Depuis 2015, nous avons été présents sur le terrain et auprès de nos interlocuteurs. Aujourd'hui nous sommes sur la bonne voie pour une couverture de la quasi-totalité des habitants. Si des demandeurs n'ont pas encore eu satisfaction, nous vous prions de bien vouloir nous en aviser.

Les projets retenus par votre équipe

1. Aménagements rue le l'Écrevisse (bordures de busage) en incorporant les arrêts de bus et le lien avec le passage piétons. Un nouveau dossier complet est en cours de constitution.
2. Rampe accès à l'école pour les personnes handicapées. Recherche des aides en cours. Nous avons déjà 3 945€ (Préfet de région : DSIL). Le dossier reste à compléter.
- 3 Toilettes personnes handicapées et autres aménagements à l'école (lieu repas + séparation du vestiaire de l'école et de l'accès au logement).
4. Demande d'un relevé topographique pour étudier avec la direction route du département un aménagement routier de sécurité rue de la fontaine à la sortie de l'agglomération, côté Froidefontaine.
5. Barrière pour protéger les utilisateurs d'un futur trottoir entre le parking de la vélo-route et le pont du canal (dossier à préparer avec la Communauté de Communes du Sud Territoire et le Département).
6. Dossier recherche d'un terrain pour la benne à déchets verts.
7. A été abordé l'étude de la pose d'un panneau « stop » sur la route départementale 35 (route de Froidefontaine) au carrefour avec la rue des Haies et un aménagement complémentaire pour la rue des Haies.

Travaux d'entretien courant

Des travaux d'entretien ont été assurés, comme un cheminement le long de l'église pour se rendre à la pierre tombale de Scholastique Surgantine qui date de 1615. Le paratonnerre a été remis en état, suite à un vol du fil de cuivre. Des travaux qui visent à diminuer l'humidité dans l'église ont été réalisés en 2019 et 2020. Les boiseries du chœur ont été enlevées pour mettre en place un nouveau support laissant circuler l'air entre le mûr et les boiseries. Celles-ci ont été remises en place dernièrement. Il faudra maintenant être attentif sur le résultat de ces modifications. Quatre socles en béton ont été coulés pour supporter le futur éclairage de l'escalier entre l'école et la mairie. Divers travaux de voirie ont été effectués notamment en ce qui concerne les écoulements, chemin du cimetière et rue des haies. Un élagage conséquent a été réalisé chemin de l'Eige Perrin en prolongation du Chemin des Gouttes. Pour le logement de l'école, nous avons investi dans des protections fenêtres pour rendre le logement conforme. Coût 1 050 €. Entreprise 2BS d'Amar Bouchina.

Assainissement : le projet se précise.

Les terrains de l'ordre d'un hectare sont achetés. Ce projet a été validé en 2018. Après plusieurs propositions de cabinets d'études, et plusieurs demandes d'explications des élus de Brebotte, la plus petite commune en superficie, un choix d'implantation de la structure de lagunage a été fait. Les services sanitaires de l'état ont donné un avis favorable sur des terrains situés sur la commune de Froidefontaine à la limite de celle de Brebotte. Le choix de Froidefontaine est dû à la pression des services sanitaires de l'état qui exigeaient que cette commune soit assainie en priorité. Cette exigence était assortie de menaces de sanctions.

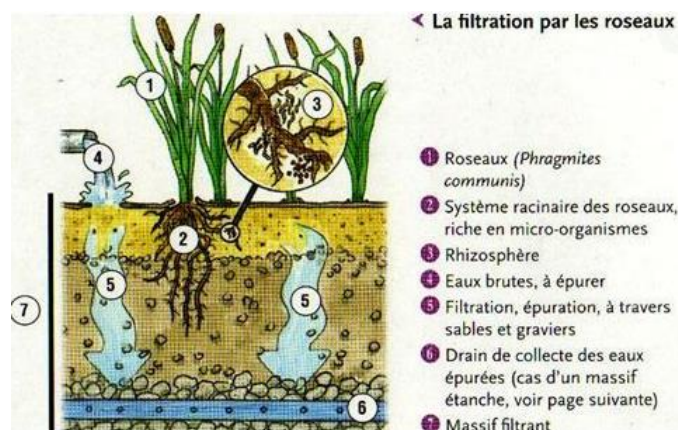
Les travaux devraient maintenant démarrer très prochainement. Cet équipement sera semblable à celui de Florimont. Brebotte sera concerné en second lieu probablement entre 2023 et 2025. Très vite maintenant le conseil municipal devra se saisir de ce sujet afin d'informer les habitants et de se préparer à recevoir ces équipements qui auront des incidences financières et techniques.

Une nouvelle loi sur le ramassage des déchets

Un autre aspect doit évoluer d'ici 2023. Il concerne le tri des déchets ménagers. Une nouvelle obligation concerne les bio-déchets. Elle vise à réduire de 20 à 30 % les déchets incinérés. Un meilleur tri des encombrants est lui aussi nécessaire : on ne pourra plus tout brûler. Le maire de Brebotte lors de son dernier mandat représentait la Communauté de Communes au Sertrid, usine d'incinération de Bourogne. Cette représentation lui a été confirmée pour le mandat en cours. Il a accepté une vice présidence dans cet organisme et s'occupe plus précisément des équipements techniques et de la communication.

Rencontre avec nos anciens de plus de 60 ans

La crise sanitaire est venue perturber cette rencontre annuelle tellement enrichissante. Les élus souhaitent renouer avec ces rencontres, dès que cela sera possible ; ils vont étudier une manière d'honorer nos anciens.



Les roseaux utiles pour la filtration de nos eaux usées



La future station d'épuration à l'image de celle installée récemment à Florimont

Réseau d'eau potable et fuites

Le réseau d'eau potable connaît des ruptures de canalisation. Le service des eaux est réactif avec une présence 24h/24 pour toute réparation urgente.



Fuite d'eau rue du Combal le 30 novembre 2020. Constatée à 19 heures, travaux terminés à 23h.

La volonté des Brebottais

- Tout mettre en œuvre pour trouver une solution qui évitera que la rivière l'Ecrevisse déborde en traversant le village.
- Etre entendus par les services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires.

« Une décision absurde des agents de l'Etat »

Décréter qu'une partie du centre village sera inondée lors d'une crue possible, suivant des relevés topographiques en refusant de « toucher » à la rivière (à nettoyer) et de curer le fossé d'évacuation (celui des Trous de Marne) sous prétexte de faire du mal à la biodiversité est insensé. Depuis quand les petites bêtes sont plus importantes que les habitants de Brebotte ?

Nous avons exprimé notre refus d'une écologie punitive et d'une police de la biodiversité qui méprise les préoccupations des habitants de notre commune.

Le Fossé des trous de Marne a fait l'objet de décisions scandaleuses acceptées par les préfets qui se sont succédés à Belfort ; cela n'a pas de sens.

Aucune prévention des risques n'est étudiée. Comment faire confiance à des fonctionnaires qui refusent de prendre en compte la réalité de notre commune dont les eaux, partout, sont bloquées par le canal du Rhône au Rhin ?

Nos démarches ont été les suivantes :

- Informations des habitants concernés,
- Participation aux réunions des services de l'Etat,
- Sensibilisation des élus et de la presse,
- Recours auprès de notre député et sénateur,
- Dossier déposé sur le bureau du président du Sénat et aux instances républicaines,
- Nos demandes transmises aux préfets représentant de l'Etat,
- Actions en direction des habitants, des médias,
- Recours au tribunal administratif.

Recours à un huissier de justice

Suite à un gros orage, le canal du moulin a été submergé par les eaux. Les riverains s'en inquiètent. Pourquoi cette montée des eaux subite ? Simplement parce que le canal du moulin est complètement envasé et que 40% des eaux pluviales du village s'y écoulent. Il fallait donc enlever la vase et les herbes qui y poussent. Pas possible, c'est interdit par la loi sur l'eau ! Pour se protéger le maire a donc fait venir un huissier de justice pour constater les faits, puis a entrepris de faire un passage pour évacuer l'eau. Aujourd'hui un maire doit se protéger contre la police de l'eau !



Le Sénateur Cédric PERRIN et le député Ian BOUCARD sur le pont du canal du moulin de Brebotte.

Recours juridique et actions sur le fossé des Trous de Marne.

Notre cabinet d'études a répliqué point par point à tous les arguments de la préfecture. Nous attendons maintenant que le dossier constitué par notre avocate maître Dridi, soit étudié par les juges. Il en est de la sécurité des habitations situées au centre village.



Le Sénateur Cédric PERRIN et le député Ian BOUCART au fossé des trous de marne

Plan Prévention Risques Inondations, enquête et études de la CCST.

Début septembre, la DDT n'avait pas encore transmis au cabinet d'études les observations faites par les administrés en juillet lors de deux réunions à Grandvillars.

Les élus municipaux se mobilisent sur ce sujet important pour l'avenir de la commune.

Il est clair pour les élus, que si la communauté de communes ne lance pas rapidement des études sur la rivière l'Ecrevisse, son service eau et son service GEMAPI ne nous aideront pas beaucoup.

Le président de la CCST est venu voir sur place nos préoccupations. Nous espérons des suites favorables.

Une action concours de « pêche humoristique »

Une opération humoristique s'est déroulée au fossé des Trous de Marne. Elle a regroupé une cinquantaine de personnes. Un participant bien inspiré nous a fait cadeau d'un écrit :

« En tant que poisson citoyen, j'ai fait confiance en notre administration et suis venu vivre ma vie dans ce « cours d'eau » ainsi défini par notre administration. Heureusement, Monsieur le maire de Brebotte, que vous avez organisé cette opération survie aujourd'hui sinon j'étais mort. L'état m'a trompé, ce n'est qu'un fossé. L'administration entourée d'écolos de salon et autres spécialistes du même genre a pris la place des réels acteurs et sachants de la vie locale. Les maires, les paysans sont les hommes du pays, du paysage, ils ont eux la connaissance du terrain.

Moi poisson citoyen qui failli mourir à cause des dérives administratives, je vous demande dans un premier temps, d'aller voir Monsieur le préfet, afin qu'il remette de l'ordre et écoute le bon sens des responsables locaux.

Ainsi les cours d'eau seront cours d'eau et les fossés des fossés, afin de réguler les excès d'eau pour protéger population, cultures, infrastructures »



Les pêcheurs devant le « cours d'eau » en herbe.

La forêt

La forêt : 53 m3 de grumes vendues

Bilan des travaux et Coupe de bois (grumes et affouage)

Recettes : 8825€

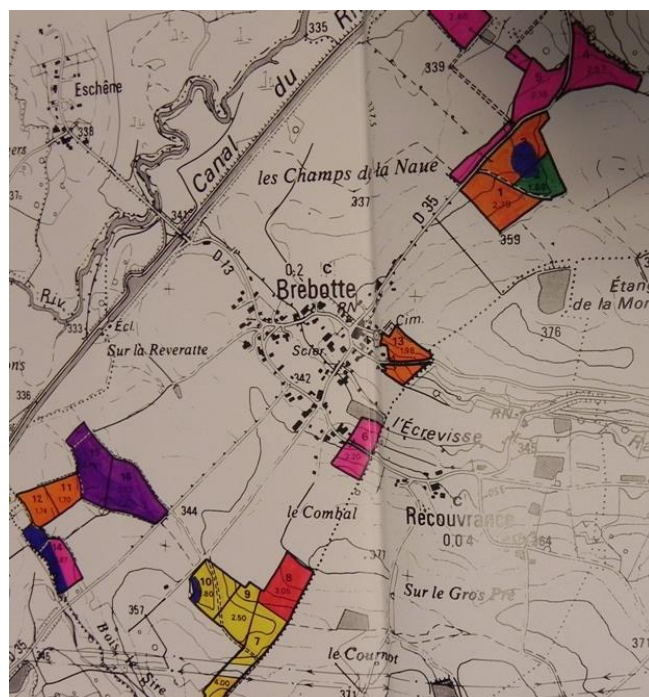
Dépenses : 5400€

La coupe de bois 2020 concerne 53 m3 de grumes pour l'essentiel du chêne, du frêne et du cerisier dans les lieux suivants : Bois Défendu, Cotais, Paquis et Millière. Le bois proposé en affouage est estimé à 85 stères auxquels s'ajoute 16 stères laissés par un affouagiste défaillant de la coupe de 2019. Le conseil a voté le prix du stère à 10€ pour le chêne, le frêne, le cerisier et le bouleau et à 5€ pour la verne.

Toutes les tiges du Bois du Paquis ont été vendues en décembre à un marchand de bois avec établissement d'un contrat par l'ONF.

Le projet de coupe des arbres en sortie du village route de Froidefontaine

Le projet de coupe des arbres a été reportée pour cause de COVID dans un premier temps puis à cause du démarrage des travaux du pont du canal. Nous ne pouvions pas concevoir d'avoir deux entrées du village coupées ne serait-ce que quelques jours.



Le plan des forêts de Brebotte gérées par la commune et avec l'Office National des Forêts.

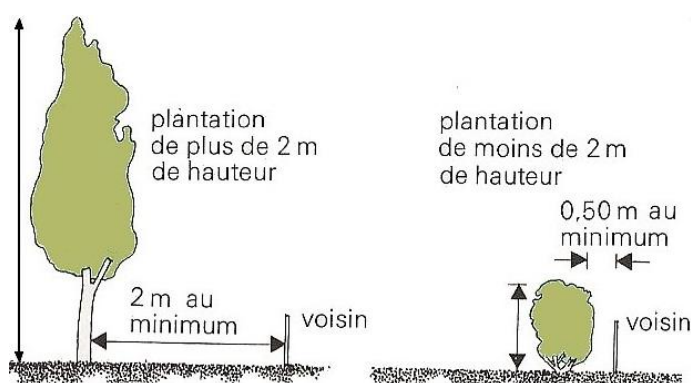
Rappel des règles à respecter pour le bien vivre à Brebotte

Taille et tonte

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h30-19h 30,
samedi 9h-12h et 14h-19h, dimanche 10h- 12h.

Haies et clôtures

Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés. Il n'y a pas de limite de hauteur pour les haies plantées à plus de 2 m de la bordure de votre terrain. Si votre haie se situe près d'un carrefour, elle ne doit pas dépasser 1 m de haut.



L'implantation d'une clôture est en principe dispensée de déclaration préalable ou de demande de permis de construire. Toutefois, une déclaration préalable de travaux est exigée. Pour savoir si votre installation est soumise à déclaration, il convient de contacter notre secrétaire de Mairie au **03 84 23 30 61**.

Traces et nuisances des chiens

Les propriétaires de chiens de compagnie sont de plus en plus nombreux au village. Pour le bien de tous, merci de bien vouloir respecter les lieux publics et faire preuve de civisme. Pour effacer toutes traces penser à vous munir de sacs plastiques à cet effet. Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les dispositions propres à préserver la tranquillité des habitants



Un village fleuri est accueillant

L'école du village



La place du village



Le pouvoir des fleurs est de donner un message de bien être à ceux qui les plantent, à ceux qui les arrosent et à ceux qui les regardent.

Noël une fête traditionnelle

Nous remercions toutes les personnes qui ont décoré leur maison dans un aspect festif en donnant par des lumières et de la couleur un air de fête. La commune a elle aussi décoré son sapin devant la mairie. Le musée de l'artisanat en a fait de même en proposant en plus une crèche traditionnelle avec lumière qui a pris place au Poillat, et visible de l'extérieur à travers les fenêtres. Merci aux propriétaires qui ont réalisé le déneigement des trottoirs.

Gros travaux dans la commune

Sécurisation des piétons rue du Combal

La commune a programmé la réalisation d'un trottoir rue du Combal afin d'y sécuriser les piétons. Le trottoir de la rue du Combal et la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux de ruissellement ont été réalisés en septembre. Coût de l'opération 36 426, 80 €. Deux demandes de subventions ont été obtenues : une subvention du conseil départemental de 7 000€, l'autre de l'État pour 12 491, 34€.



Des tuyaux d'écoulement d'eau pluviales posés : ils n'existaient pas de l'entrée du village à la rue du chêne.



Les anciens tuyaux d'écoulement en ciment en mauvais état ont été entièrement remplacés sur un tronçon de 20 mètres

Une entreprise à l'écoute et efficace

Les travaux ont été confiés à l'entreprise « Belfort tous travaux ». Sur ses conseils, des aménagements non prévus à l'origine ont pu être réalisés, par exemple des bordures riverains et des changements de tuyaux.

Merci pour son professionnalisme et les délais de réalisations tenus afin de limiter au plus juste nécessaire les désagréments liés à ces travaux.



Une route utilisée par les transports scolaires, bus optymo, et par les habitants de Recouvrance qui n'ont plus que cet axe pour quitter leur village.



Trottoir du Combal : la signature du partenariat financier avec le conseil départemental représenté par Mme Morallet vice présidente.

Actualités du RPI

La gestion des écoles, du transport, de la garderie et de la restauration

Tous ces aspects ont été gérés grâce à la cohésion des personnes qui assurent ces charges dans un contexte COVID19 compliqué. Merci à elles pour leur implication et leur engagement à nos côtés. La responsabilité du syndicat de gestion du RPI est assurée par le second adjoint, Fabien Baguerey.

Un professeur assassiné

L'année 2020 a été marquée par l'assassinat de Samuel Paty. Homme courageux, il faisait simplement son travail de professeur. Il enseignait l'histoire et la géographie. Il expliquait le droit d'expression, la laïcité et les valeurs républicaines. Ne l'oublions pas, il mérite notre respect.



Soyez en règle au regard du service national

Tous les jeunes Français doivent effectuer la journée de défense et citoyenneté (JDC). Sans attestation de participation à la JDC votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors effectuez ces démarches sans tarder. A partir de 16 ans vous avez au maximum 3 mois, pour vous faire recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. A 16 ans et demi dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc afin de faciliter votre convocation.

A 17 ans vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté.

Entre 17 à 25 ans vous pourrez présenter le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, Baccalauréat) et concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

Une nouvelle institutrice à Brebotte

Madame Christelle Bitsch, enseignante à Brebotte depuis 14 ans nous a quitté. Elle a été nommée à l'école de Fontaine où elle a fait la rentrée en septembre. Une nouvelle professeure des écoles est arrivée comme titulaire sur le poste de Brebotte Madame Coralie Eggenspiller. Bienvenue à elle.



La classe a pris un air de modernité

Suite à une décision du Syndicat de gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunale toutes les classes de l'école primaire ont été dotées d'un vidéo projecteur interactif et d'un tableau numérique. Le tableau interactif fonctionne donc avec la technologie infrarouge, mais également la technologie interactive. En effet, le tableau numérique interactif permet à plusieurs personnes de travailler simultanément sur la surface de projection. Dans les établissements scolaires, c'est l'interactivité entre les apprenants et leur enseignant qui est mise en avant. La méthode d'enseignement traditionnelle reste possible.

Le sol du préau remis en état

Avant la rentrée, le sol fissuré du préau a été remis en état, avec l'aide de Frédéric, l'ouvrier communal. Le parterre a ensuite été repeint et rendu antidérapant.



Les travaux pour améliorer la sécurité des habitants

Le pont du canal.

La circulation est coupée et les travaux de reconstruction de ce pont sont en cours. Nous allons prochainement (date fin des travaux prévue en mars 2021) bénéficier d'un pont neuf et de divers aménagements nouveaux dont un parcours piétonnier entre le parking de la Véloroute et le pont du canal afin de sécuriser ce lieu. La municipalité de Brebotte avait suggéré la réalisation de cet équipement à plusieurs reprises. Nous sommes très satisfaits qu'elle puisse voir rapidement le jour. Un chantier estimé à 600 000 €.



Dans le village

Le mur du cimetière côté église



L'entreprise d'insertion ERIGE a finalisé la rénovation de 30 mètres du mur du cimetière du village qui menaçait de s'éventrer sous l'action du temps.

Le mur du bucher



La présence de l'entreprise d'insertion ERIGE de Valentigney a été aussi une opportunité pour rénover le mur du bucher exposé à la pluie. Ce bâtiment destiné actuellement à du stockage a un cachet très intéressant et mérite d'être mis en valeur.

Entretien du cimetière

Une équipe de bénévoles a pris en charge entre mai et octobre 2020 le nettoyage et le désherbage des allées et des anciennes tombes. Le conseil municipal les en remercie.

LES ACTUALITES POUR LE VILLAGE

Remise en ordre des limites de parcelles

Un géomètre est intervenu pour enregistrer officiellement des limites de propriété modifiées dans les années 1950 lors de la création du Préau et de la construction d'un mur entre l'école et la ferme Babé. Lors du mandat précédent le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de vendre 1 are 60 de terrain pour rendre plus fonctionnel la nouvelle limite et en faciliter l'entretien confié à l'ouvrier communal.

Fidèle à une tradition communale, qui évolue avec le temps, de nombreuses entreprises sont implantées au village.

Trois agriculteurs : La ferme Babé Marc et Simone, la ferme Grevillot Grégory, la ferme Loviton Sébastien.

Des entreprises: Transport Duvernois, C E M Stehlin en dépannage et entretiens chaudières gaz, Chaudronnerie Augusto Aldo, Ingénierie mécanique Pesme Cansar-Christophe, Société de Métallerie SBM, Fioul et entretien chauffage F 3 C (ex-établissements Ulsas), Travaux Publics Stehlin frères, Pavage, et enrobé Ungut sarl, Auberge du Canal.

Deux couples résidents à Brebotte ont une entreprise, pour des raisons historiques dans une autre commune : M et Mme Choux, ébéniste et menuiserie à Vezelois, M et Mme Bouchina métallerie serrurerie SARL ZBS à Bavilliers

Des services: Mme Kuehm : couturière ; Esthéticienne Scalamandre Priscilla, Mme Richard : Pause Sénérité (massages); Mme Dumuguet : Pause Yoga ; Mme Petrement : Yamaga Holistique (massages); Mme De Olivera Varalda : Sophrologie.

Naissance

Trois familles se sont agrandies en 2020 :

- La famille Monfrini (chemin du Chêne) avec l'arrivée de Gennero,
- La famille Galmiche (rue sous les Haies) avec l'arrivée de Côme,
- La famille Dumont (rue du Cotais) avec l'arrivée de Johanna.

Décès

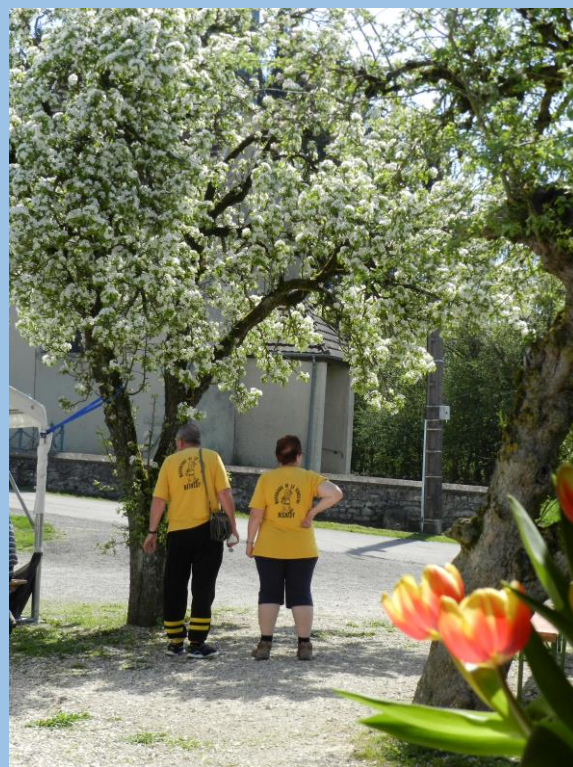
En fin d'année 2020 nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Jean Babé, âgé de 83 ans et ancien conseiller municipal.

Festivités médiévales

Le spectacle Son et Lumière de cet été n'a pu avoir lieu pour des raisons sanitaires. L'association « Vivre Ensemble » prépare une édition 2021 les 22, 23 et 24 juillet.

Marche populaire

Les bénévoles de l'association « Vivre Ensemble » proposeront les samedi 24 et dimanche 25 avril 2021 un parcours de 5 et de 10 km. Si les conditions sanitaires le permettent, le repas de midi sera maintenu.



Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi matin pour le syndicat de gestion du RPI, le jeudi matin et le vendredi après midi pour la mairie uniquement sur rendez-vous en raison des conditions sanitaires

Tel : 03 84 23 30 61

Responsable rédaction : Pierre Vallat

Rédaction : Anna Tarquinio Vallat

Site internet : www.brebotte.fr

Optymo : horaires ligne 35 gare TGV / Belfort place de la république :

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Belfort **06h29 07h44 12h41**

Départ Brebotte Musée de l'Artisanat vers Gare TGV **13h17 17h44 20h18**